

**Tarification - Tournage**

Date : \_\_\_\_\_

Projet \_\_\_\_\_  
Compagnie de production \_\_\_\_\_

**Frais de base**

		Nbre plateau	
Tournage étudiant	<input type="radio"/>		
Tournage OSBL	<input type="radio"/>		
Tournage commercial	<input checked="" type="radio"/> (250 \$ / frais de base)	1	250
<b>Sous total</b>			<b>250 \$</b>

**Options**

Frais de stationnement		Nbre case jr		
<input type="checkbox"/>	Stationnement réservé (30 \$/case/jr)	0	0	0
<input type="checkbox"/>	Stationnement véhicules techniques (100 \$/jr)	N/A	0	0
<input type="checkbox"/>	Roulotte ou cantine mobile (100 \$/jr)	N/A	0	0
<input type="checkbox"/>	Lieu: _____			
Frais pour blocage de voies publiques		Nbre rue jr		
<input type="checkbox"/>	Blocage de rue(s) par intermittence - max 3 min. (200 \$/rue/jr)	0	0	0
<input type="checkbox"/>	Blocage complet de rue(s) (500 \$/rue/jr)	0	0	0
<input type="checkbox"/>	Utilisation bien public - Bâtiment (300 \$/jr)	N/A	0	0
<input type="checkbox"/>	Utilisation bien public - Terrain / Parc (200 \$/jr)	N/A	0	0
<input type="checkbox"/>	Utilisation bien public - SODECT/Ile-des-Moulins (100 \$/jr)	N/A	0	0
<b>Sous total</b>				<b>0 \$</b>

**Grand total**

Frais d'autorisation	<b>250 \$</b>
----------------------	---------------

Il est à noter que les frais de base et les options se calculent par plateau de tournage.

Les demandes de tournage doivent être spécifiquement autorisées par le bureau du développement économique de la ville de Terrebonne.

Tout doit être fait par la production pour minimiser l'impact du tournage sur le milieu :

- L'espace nécessaire au passage des véhicules d'urgence doit être libre en tout temps;
- Les citoyens habitant à proximité doivent être avisés par écrit au moins une (1) semaine avant le tournage;
- Les citoyens concernés par le tournage pourront accéder à leur propriété en tout temps.

Tarification :

- Les coûts d'autorisation sont détaillés dans la grille tarifaire selon le règlement en vigueur;
- Les coûts d'autorisation sont acquitables dès l'acceptation du dossier et non remboursables;
- Les frais inhérents au tournage ainsi que les frais d'utilisation des locaux et/ou d'effectifs de la ville de Terrebonne sont en sus des coûts d'autorisation;

Une facture détaillée, incluant tous les frais (coûts d'autorisation, frais inhérents, frais d'utilisation, etc.) sera renvoyé à la compagnie précisée sous « FACTURATION » suivant le tournage et les vérifications d'usage.